



DEMANDE DE MODULATION DE JOURS DE CHASSE

Saison 2022-2023

G.I.C. Vallée de l'Escaut

A retourner à la Fédération des Chasseurs avant le 10 septembre 2022

FAISAN COMMUN

NOM - Prénom :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Tél :	Port :
N° Adhérent :	

Commune(s)					
Ha de plaine					
Ha de bois					

CALENDRIER DES MODULATIONS

ATTENTION

POSSIBILITE DE MODULATION DES JOURS DE CHASSE IMPOSES :

entre le 02 octobre 2022 et le 30 novembre 2022 pour la poule

entre le 02 octobre 2022 et le 25 décembre 2022 pour le coq

pour les territoires d'un seul tenant comprenant au moins 20 hectares ou au moins 5 hectares de bois ou peupleraie

PGCA : Vallée de l'Escaut	Dimanches	Dates de report POULES	Dimanches	Dates de report COQS
	02/10/2022		02/10/2022	
	09/10/2022		09/10/2022	
	16/10/2022		16/10/2022	
	23/10/2022		23/10/2022	
Partie des communes de FRESNES/ESCAUT, CONDE/ESCAUT, QUAROUBLE, VICQ, CRESPIEN, THIVENCELLE délimitée par le canal de l'Escaut, la rivière Hogueau, l'autoroute A2, la route départementale 50.		30/10/2022		
		06/11/2022		
		13/11/2022		
		20/11/2022		
		27/11/2022		
		01/12/2022		
		11/12/2022		
18/12/2022				
25/12/2022				

Avis de la FDC 59 : Favorable / Défavorable
Cachet et signature:

Certifie avec exactitude les renseignements apportés.

Joindre un plan au 1/25 000 e du territoire concerné.

Date:

Signature du demandeur:

INFORMATIONS

Tout jour mentionné remplace le jour officiel.

Tout calendrier dont les déclarations se révéleront fausses, incomplètes ou contraires à l'arrêté préfectoral sera sans valeur.